

Ecole de Musique Municipale de Moissac

Tarifs 2024 / 2025



Frais d'Inscription Résident Moissagais	GRATUIT
Résident Non Moissagais	50€
Location d'Instrument – Première année <i>(Sous réserve de disponibilité)</i>	80€
Location d'Instrument – Deuxième année <i>(Dans la limite de 2 ans)</i>	100€

Pratique Artistique ENFANT	
Eveil Musical / Initiation Musicale / Chorale + Ensemble Vocal	180€
Instrument + formation musicale et / ou accès aux pratiques collectives	200€
Instrument sans pratique collective	250€
Pratique collective instrumentale seule	160€
Ensemble Orchestral Moissagais seul <i>(Exonération des frais d'inscription)</i>	80€
Réduction à partir du 2 ^e enfant et pour chaque enfant supplémentaire	10%

Pratique Artistique ADULTE	
Instrument + pratique collective instrumentale / vocale	370€
Instrument sans pratique collective	600€
Pratique collective seule	250€
Chorale Adultes (+12 ans)	200€

A retenir

- ✚ La formation musicale est obligatoire pour les élèves du CE1 au CM2 et est considérée comme une pratique collective
- ✚ Toute année commencée et après 2 cours d'essai gratuits, est due*, dans sa totalité. (*sauf maladie grave ou déménagement professionnel sur justificatif)

Ecole de Musique Municipale de Moissac

Centre Culturel de Moissac (3^e étage)

24 Rue de la Solidarité, 82200 MOISSAC

Tél : 05 63 04 63 86 / e3m@moissac.fr